


A decorative graphic consisting of two overlapping shapes: a yellow one on top and a blue one on the bottom, resembling a stylized paper corner or a ribbon. It is positioned to the right of the main title.

Connaissances financières pratiques

Guide pour mieux gérer son argent





En matière de décisions financières — qu’il s’agisse de tenir un budget, d’épargner, d’investir ou de dépenser — il importe de savoir faire un choix et de prendre des décisions éclairées.

De prime abord, gérer votre argent peut vous sembler une tâche énorme et déroutante, mais si vous procédez étape par étape, il se pourrait bien que vous compreniez les finances personnelles mieux que vous ne l’auriez cru possible. Cette brochure vous aide à partir du bon pied en présentant des notions de base. Vous y trouverez de l’information importante qui vous permettra de mieux gérer votre argent.

Par des initiatives, telles que www.gestionbudgetaire.ca et cette brochure, Visa Canada s’engage à vous aider à acquérir des connaissances financières pratiques pour la vie de tous les jours.




TABLE DES MATIÈRES



Tenir un budget	3
Établir un budget	3
Un programme en quatre étapes	3
Objectifs	4
Soyez réaliste	5
Services bancaires	5
Compte de chèques	5
Compte d'épargne	6
Services bancaires électroniques	6
Épargner	7
Le calcul de l'intérêt	7
Options d'épargne	10
Crédit	12
Qu'est-ce que le crédit?	12
Les 3 C du crédit	12
Cartes de crédit	14
Cartes de crédit 101	14
Le choix d'une carte de crédit	15
Le coût du crédit	16
Ressources	17
Dettes	18
Le fardeau de la dette	18
Que visez-vous?	18
Emprunter	19
Les signes précurseurs	19
Se sortir des difficultés financières	19
Parler aux agents de recouvrement	20
Vos droits	20
Les conseillers en crédit	21
Ressources	22



TENIR UN BUDGET

Établir un budget

Lignes directrices

Si vous voulez vous assurer de ne pas dépenser plus que ce que vous gagnez, vous devez faire un budget. Il s'agit d'un plan qui vous indique combien vous gagnez (votre revenu) et combien vous dépensez (vos dépenses). Le tableau ci-après vous fournit des conseils pour bien répartir le revenu net du ménage.

Répartition du revenu net :

- 30 % : logement
- 10 % : frais fixes
- 10 % : versements de prêt
- 10 % : dépenses personnelles
- 10 % : épargne

Un programme en quatre étapes

Étape 1 : faites le total de votre revenu

Pour établir un budget mensuel, vous devez d'abord déterminer de combien d'argent vous disposez chaque mois, après paiement de vos impôts. Il s'agit du revenu net de votre ménage, parce que c'est le montant que vous obtenez *après* avoir payé au gouvernement toutes vos retenues à la source.

Si vous êtes payé mensuellement, recherchez sur votre chèque de paie votre revenu net mensuel.

Si vous êtes payé toutes les semaines, toutes les deux semaines ou deux fois par mois, vous devrez faire quelques calculs pour déterminer votre revenu net mensuel :

- pour une paie hebdomadaire, multipliez le montant hebdomadaire par 4,333;
- pour une paie aux deux semaines, multipliez les montants par 2,167;
- pour une paie bimensuelle, multipliez les montants par 2.

Étape 2 : évaluez vos dépenses

C'est ici que vous indiquez comment vous prévoyez dépenser votre argent. Vous aurez plus de facilité à vous rappeler où va votre argent si vous divisez vos dépenses en catégories. Vous pouvez les regrouper en grandes catégories, telles que le « logement » et les « prêts », ou être vraiment spécifique et déterminer combien vous dépensez chaque mois pour des éléments en particulier, comme les « vêtements » et le « transport ». Répartissez vos dépenses de la manière qui vous semble la plus facile pour en assurer le suivi. La colonne de la page suivante fournit des exemples de catégories de dépenses.

Étape 3 : calculez l'écart

Une fois que vous avez créé votre budget, vous devez prendre note de vos revenus et de vos dépenses mensuels réels. Cette information vous aidera à comprendre la différence entre le montant que vous prévoyez dépenser dans une catégorie donnée et le montant que vous dépensez réellement.

Au début, vous serez peut-être surpris de découvrir de nombreux écarts entre vos prévisions et la réalité. Voilà pourquoi c'est une si bonne idée d'établir un budget. Il vous permet de savoir vraiment comment vous dépensez votre argent.

Étape 4 : rajustez le tir

En suivant vos dépenses, après un certain temps, vous constaterez peut-être que vous dépensez davantage que ce que vous gagnez. Vous saurez aussi où vous dépensez trop d'argent.

Dans certains cas, il n'est pas trop difficile de réduire les dépenses. Dans d'autres, c'est une tâche très ardue. Par exemple, vous devez payer votre loyer et votre facture d'électricité. Par contre, rien ne vous oblige à acheter un nouveau CD.

Une fois que vous aurez pris l'habitude de ne pas dépenser plus que ce que vous gagnez, vous vous sentirez probablement beaucoup plus détendu. Vous ne sentirez plus la pression d'avoir à payer des factures sans avoir l'argent nécessaire. Vous aurez peut-être même suffisamment d'argent pour vous récompenser de temps à autre ou épargner pour l'avenir.

Exemples de catégories de dépense

Logement

- Loyer ou versements hypothécaires
- Impôts fonciers

Dépenses fixes

- Électricité
- Gaz
- Téléphone
- Téléphone cellulaire
- Internet
- Garde des enfants
- Eau
- Assurance-habitation et assurance automobile
- Câblodistribution
- Assurance-vie
- Entretien de la voiture
- Épicerie
- Transport
- Autres dépenses fixes

Versements de prêt

- Marges de crédit
- Cartes de crédit
- Prêts-auto
- Prêts aux étudiants
- Autres dettes

Dépenses personnelles

- Vêtements
- Coiffure
- Cinéma, concerts, événements sportifs
- Repas au restaurant
- Activités parascolaires des enfants
- Appareils électroniques, CD, DVD
- Meubles et appareils ménagers
- Réparations domiciliaires
- Passe-temps
- Ouvrages de lecture (journaux, livres, etc.)
- Cadeaux
- Divers (nettoyage à sec, dépanneur, achats comptants, etc.)

Contribution à l'épargne

- REER
- REEE
- Fonds d'urgence
- Fonds pour les vacances
- Comptes bancaires ou autre épargne

OBJECTIFS

Le processus de planification

Aimeriez-vous un jour posséder votre propre maison? Souhaitez-vous acheter une voiture? Les personnes qui réalisent leurs rêves sont celles qui ont un plan. Voici un modèle en quatre étapes pour vous aider à concrétiser vos rêves.

1. Évaluez vos besoins

Un désir, c'est ce qui peut faciliter la vie ou la rendre plus agréable, mais dont on n'a pas besoin pour vivre. Par exemple, il se peut que vous désiriez un système de jeu électronique, mais vous n'en avez pas besoin. Par contre, vous avez besoin d'un manteau d'hiver et d'un lit, sinon votre vie sera très difficile.

Par conséquent, dressez la liste de tout ce que vous aimeriez avoir dans votre vie.

Divisez ensuite votre liste en « désirs » et en « besoins ». Si vous hésitez, demandez-vous à quel point votre vie s'améliorerait si vous aviez cet article (et à quel point il serait terrible que vous ne l'ayez pas). Cela vous aidera à déterminer s'il s'agit d'un désir ou d'un besoin.

2. Établissez vos objectifs

Mettez de côté votre liste de « désirs ». Votre tâche consiste maintenant à transformer votre liste de « besoins » en une série d'objectifs. Certaines personnes établissent des objectifs quotidiens, hebdomadaires et annuels. Établissez votre « liste d'objectifs » de la manière qui vous convient le mieux.

3. Dressez un plan

À l'aide de vos objectifs, vous devez maintenant commencer à élaborer un plan afin de les atteindre. Imaginez-vous en train de franchir toutes les étapes de chaque objectif. Si vous pouvez mettre de côté 10 \$ par semaine pour acheter un manteau d'hiver, par exemple, déterminez combien de temps il vous faudra avant d'avoir suffisamment d'argent pour l'acheter. Établissez ensuite un calendrier comportant l'instruction d'épargner 10 \$ par semaine. En mettant votre plan par écrit, il vous sera plus facile d'atteindre vos objectifs.

4. Prenez des mesures

Vous avez maintenant un plan. Félicitations. Faites-en plusieurs copies, consultez-le souvent et prenez les mesures nécessaires.

Soyez réaliste

Un objectif doit être réaliste :

Spécifique

Mesurable

Réalisable

Pertinent

Relié au temps

Spécifique : Un objectif réaliste est suffisamment spécifique pour permettre à une personne de prendre des mesures.

Par exemple : épargner suffisamment d'argent pour acheter un réfrigérateur (contrairement à la simple formule suivante : « épargner de l'argent »).

Mesurable : Vous devez savoir à quel moment vous atteindrez votre objectif et jusqu'à quel point vous êtes près d'y arriver. Les objectifs qui ne sont pas mesurables, comme « j'aimerais avoir plus d'argent », sont beaucoup plus difficiles à atteindre. De plus, vous n'avez aucun moyen de savoir quand vous y arriverez.

Par exemple : le coût d'un réfrigérateur s'élève à 600 \$ et vous avez déjà épargné 300 \$. Vous avez besoin de 300 \$ de plus avant de pouvoir acheter le réfrigérateur.

Réalisable : Les étapes menant à l'atteinte de votre objectif doivent être possibles.

Par exemple : mon budget doit me permettre de mettre chaque semaine de côté suffisamment d'argent pour que j'atteigne mon objectif d'ici à un an.

Pertinent : Votre objectif doit être sensé. Vous ne voulez pas travailler à l'atteinte d'un objectif qui ne répond pas à vos besoins.

Par exemple : vous n'avez pas besoin d'épargner pour vous acheter 18 paires de chaussures.

Relié au temps : Il est important de fixer une date cible.

Par exemple : le réparateur affirme que mon réfrigérateur ne durera pas une autre année. Je devrai m'acheter un nouveau réfrigérateur au cours des huit prochains mois.

SERVICES BANCAIRES

À moins que vous n'ayez prévu dormir avec votre argent sous le matelas pour le reste de vos jours, vous aurez besoin d'un endroit sûr où le conserver. C'est là que les banques entrent en jeu. Elles peuvent aussi encaisser vos chèques de paie et vous offrir des services de paiement de facture ainsi que des véhicules d'épargne pour investir votre argent pour l'avenir.

Compte de chèques

Pourquoi ouvrir un compte de chèques?

Commodité : Si vous avez un compte de chèques, vous pouvez faire des chèques pour payer vos factures sans avoir à vous rendre à une banque ou à un bureau de poste pour faire émettre un mandat. Vous pouvez aussi effectuer régulièrement vos paiements en émettant une série de chèques postdatés (chèques portant une date ultérieure). Par exemple, vous pouvez émettre des chèques postdatés pour le loyer payable le premier de chaque mois.

Un compte de chèques vous permet aussi de faire effectuer des retraits réguliers de votre compte (par exemple, pour payer l'abonnement à un journal) au moyen d'une copie d'un chèque nul. Il s'agit d'un chèque en blanc provenant de votre chéquier, sur lequel vous avez écrit le mot « annulé ». Ce chèque ne peut être utilisé pour retirer des fonds de votre compte, mais contient l'information nécessaire (dans les chiffres imprimés au bas du chèque) pour que le marchand établisse les retraits réguliers requis avec votre banque.

Un compte de chèques est également assorti d'une carte bancaire qui vous permet d'avoir accès à votre compte à des milliers de guichets automatiques bancaires (GAB) au Canada. Rappelez-vous que si vous utilisez un GAB qui n'est pas affilié à votre banque, il se peut que l'on vous impute des frais supplémentaires.

Tenue d'un registre : Un chèque oblitéré (chèque que votre institution financière vous a retourné et indiquant que la somme a été retirée de votre compte) constitue une preuve de paiement. Voilà qui peut être utile si vous voulez vérifier un débit figurant sur votre page bancaire en ligne ou sur votre relevé mensuel. C'est également utile si vous devez prouver à un créancier qu'il a bel et bien reçu votre paiement.

Économie : Il en coûte environ 4 \$ par mois pour détenir un compte de chèques. Certaines institutions financières offrent un certain nombre de transactions gratuites chaque mois, tels que des retraits, des virements ou des chèques. Elles offrent même des comptes sans frais, si vous conservez un solde minimum dans votre compte chaque mois. Même si votre compte de chèques comporte des frais, il s'agit d'une option moins coûteuse que d'avoir à investir constamment dans l'émission de mandats (entre 3 \$ et 6,50 \$ chacun) pour payer vos factures.

La conciliation d'un compte de chèques

Il est important que vous inscrivez toutes les transactions de votre compte dans votre registre de chèques (le petit livret qui accompagne vos chèques).

Voici comment :

Étape 1 : Prenez une feuille de papier vierge et inscrivez-y le solde courant de votre relevé bancaire.

Étape 2 : Ajoutez tous les dépôts que vous avez inscrits dans votre registre de chèques, mais qui ne figurent pas sur votre relevé.

Étape 3 : Soustrayez tous les chèques en circulation, les retraits que vous avez effectués avec votre carte de débit, les paiements automatiques réguliers que vous avez établis et tous les retraits que vous avez faits à un GAB.

Étape 4 : Comparez votre résultat avec le solde de votre registre de chèques

REMARQUE : Le solde de votre registre de chèques devrait être rajusté pour comprendre a) les déductions pour frais de service ou autres frais, b) les ajouts pour dépôts directs et l'intérêt gagné.

Compte d'épargne

Le choix d'un compte d'épargne

Si vous souhaitez épargner un peu d'argent pour vos besoins à court terme, un compte d'épargne pourrait être votre meilleur choix. L'argent que vous laissez dans ce compte porte intérêt. L'intérêt correspond au montant que la banque vous verse pour lui laisser utiliser votre argent. Il varie selon la banque et le type de compte que vous choisissez et les taux d'intérêt en général.

Les banques calculent l'intérêt de différentes façons. Pour obtenir plus d'information sur la manière dont l'intérêt est calculé sur votre compte, communiquez avec votre banque.

En règle générale, plus votre solde est élevé, plus vous gagnez d'intérêt.

Services bancaires électroniques

Transactions financières et technologie

Comme il fallait s'y attendre, la technologie a facilité grandement les services bancaires. En voici quelques exemples.

Dépôt direct

Avec le dépôt direct, votre paie (ou les paiements du gouvernement) peut être déposée automatiquement dans votre compte bancaire, ce qui permet d'épargner du temps, des efforts et de l'argent.

Services bancaires en ligne

Les services bancaires en ligne permettent aux clients de vérifier leurs soldes, de régler des factures, de faire des virements, de contribuer à un REER, d'effectuer des retraits sur leur marge de crédit et même de faire une demande de prêt via Internet.

Guichets automatiques bancaires (GAB)

Les GAB permettent aux clients de faire des retraits, des dépôts et d'autres transactions bancaires, sans attendre en ligne pour parler à un caissier. Rappelez-vous qu'il se peut que l'on vous impute des frais supplémentaires si vous utilisez un GAB qui n'appartient pas à votre banque.



Transactions au point de vente

Si vous n'avez pas d'argent comptant sur vous au moment où vous désirez faire un achat, vous pouvez utiliser votre carte de débit. La plupart des magasins et des restaurants acceptent ce mode de paiement.

ÉPARGNER

La plupart d'entre nous voulons épargner, mais nous ne le faisons pas toujours. Épargner est plus facile qu'on le croit. Cette section vous aidera à comprendre les notions de base de l'épargne et ce que l'intérêt peut faire pour vous.

Le calcul de l'intérêt

Intérêt simple

Dans le cas du calcul de l'intérêt simple, l'intérêt est versé sur le montant initial du dépôt, année après année.

La formule de calcul est la suivante :
montant initial x taux d'intérêt x durée (en années)
= montant gagné.

Exemple : Supposons que vous possédez 100 \$ dans un compte d'épargne portant un intérêt simple de 2 % par année. Vous auriez gagné 2 \$ d'intérêt à la fin de la première année.

$$100 \$ \times 0,02 \times 1 = 2 \$$$

Après deux ans, vous auriez gagné 4 \$. Votre compte continuerait de croître à raison de 2 \$ par année, malgré le fait que le solde à la fin de la première année soit de 102 \$.

Intérêt composé

Dans le calcul de l'intérêt composé, l'intérêt est versé sur le montant initial du dépôt et sur l'intérêt gagné.

La formule de calcul est la suivante : (montant initial + intérêt gagné) x taux d'intérêt x durée = montant gagné.

Exemple : Supposons que vous détenez 100 \$ dans un compte d'épargne portant un intérêt composé annuel de 2 %. À la fin de la première année, vous auriez gagné 2 \$ d'intérêt. Le calcul pour la première année serait le suivant :

$$100 \$ \times 0,02 \times 1 = 2 \$$$

(intérêt pour la première année)

$$100 \$ + 2 \$ = 102 \$$$

(solde du compte à la fin de l'année)

Avec l'intérêt composé, à la fin de la seconde année, vous gagneriez 2,04 \$ d'intérêt — plus que la première année, parce que l'intérêt serait calculé sur votre nouveau total de 102 \$, et non uniquement sur le dépôt original comme dans l'exemple de l'intérêt simple. À la fin de la troisième année, vous auriez gagné au total 6,12 \$ d'intérêt. Le calcul pour la deuxième et la troisième année est le suivant :

Deuxième année :

$$102 \$ \times 0,02 \times 1 = 2,04 \$$$

(intérêt gagné à la fin de la deuxième année)

Troisième année :

$$104,04 \$ \times 0,02 \times 1 = 2,08 \$$$

(intérêt gagné à la fin de la troisième année)

$$104,04 \$ + 2,08 = 106,12 \$$$

(solde du compte à la fin de la troisième année)

La règle de 72

Il est parfois utile de se rappeler de simples règles mathématiques lorsqu'on tente d'épargner pour atteindre un objectif. En voici une que l'on appelle la « règle de 72 ».

La règle de 72 aide à déterminer combien d'années sont nécessaires pour doubler son argent. Vous divisez 72 par le taux d'intérêt que vous obtenez. La réponse correspond au nombre d'années qu'il vous faudra pour doubler votre dépôt initial, quel qu'en soit le montant.

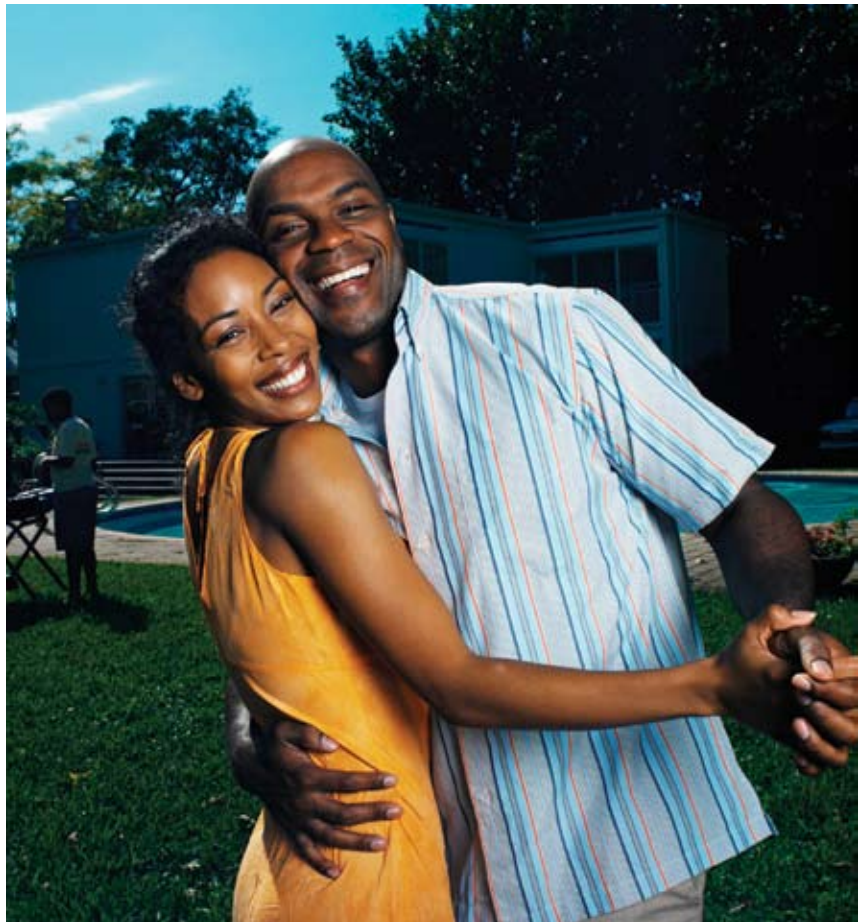
**72 ÷ taux d'intérêt
= nombre d'années
nécessaires pour
doubler le placement**

Par exemple, il vous faudra 28,8 années pour doubler votre argent à un taux d'intérêt de 2,5 % par année.

Vous pouvez aussi utiliser la règle de 72 pour calculer le taux d'intérêt nécessaire pour doubler votre placement dans un nombre d'années donné.

**72 ÷ nombre d'années
nécessaires pour
doubler le placement
= taux d'intérêt requis**

Par exemple, ce calcul vous indiquera que vous avez besoin d'un taux d'intérêt de 7,2 % par année pour doubler votre placement en 10 ans.



L'IMPORTANCE DE COMMENCER À ÉPARGNER TÔT

Âge	Suzanne investit	Croissance	Jacques investit	Croissance
22	1 000	1 100	0	0
23	1 000	2 310	0	0
24	1 000	3 641	0	0
25	1 000	5 105	0	0
26	1 000	6 716	0	0
27	1 000	8 487	0	0
28	1 000	10 436	0	0
29	1 000	12 579	0	0
30	0	13 837	1 000	1 100
31	0	15 221	1 000	2 310
32	0	16 743	1 000	3 641
33	0	18 418	1 000	5 105
34	0	20 259	1 000	6 716
35	0	22 285	1 000	8 487
36	0	24 514	1 000	10 436
37	0	26 965	1 000	12 579
38	0	29 662	1 000	14 937
39	0	32 628	1 000	17 531
40	0	35 891	1 000	20 384
41	0	39 480	1 000	23 523
42	0	43 428	1 000	26 975
43	0	47 771	1 000	30 772
44	0	52 548	1 000	34 950
45	0	57 802	1 000	39 545
46	0	63 583	1 000	44 599
47	0	69 941	1 000	50 159
48	0	76 935	1 000	56 275
49	0	84 628	1 000	63 002
50	0	93 091	1 000	70 403
51	0	102 400	1 000	78 543
52	0	112 640	1 000	87 497
53	0	123 904	1 000	97 347
54	0	136 295	1 000	108 182
55	0	149 924	1 000	120 100
56	0	164 917	1 000	133 210
57	0	181 409	1 000	147 631
58	0	199 549	1 000	163 494
59	0	219 504	1 000	180 943
60	0	241 455	1 000	200 138
61	0	265 600	1 000	221 252
62	0	292 160	1 000	244 477
63	0	321 376	1 000	270 024
64	0	353 514	1 000	298 127
65	0	388 865	1 000	329 039
	Montant à la retraite	388 865 \$	Montant à la retraite	329 039 \$
	Moins le total des contributions	(8 000) \$	Moins le total des contributions	(35 000) \$
	Revenu net	380 865 \$	Revenu net	294 039 \$

Commencer tôt à épargner

Le tableau qui se trouve à la page précédente illustre l'importance de commencer à épargner tôt.

Par exemple, Suzanne et Jacques épargnent chacun 1 000 \$ par année (83,33 \$ par mois ou 19,23 \$ par semaine). Cette somme que chacun épargne porte un intérêt de 10 % par année. Suzanne commence à épargner à l'âge de 22 ans et cesse à l'âge de 30 ans. Jacques commence à épargner à l'âge de 30 ans et cesse à l'âge de 65 ans. On pourrait penser que Jacques aura accumulé davantage que Suzanne à l'âge de 65 ans, car il aura épargné pendant 35 ans, tandis que Suzanne n'aura épargné que pendant huit ans. Or, Suzanne aura plus d'argent à 65 ans, parce qu'elle a commencé à investir à un plus jeune âge que Jacques et que l'argent qu'elle a placé a eu plus de temps pour croître.

Dans cet exemple, Suzanne n'a investi que 8 000 \$. Cependant, à l'âge de 65 ans, elle aura un revenu net de 380 865 \$. Quant à Jacques, il aura épargné 35 000 \$ en date de son 65^e anniversaire. Toutefois, son revenu net s'élèvera à 294 039 \$ — soit 86 826 \$ de moins que Suzanne, mais il aura épargné durant 27 ans de plus qu'elle. Comme Jacques n'a pas commencé à épargner aussi jeune que Suzanne, il n'aura jamais réussi à rattraper l'écart.

Options d'épargne

Les banques, les compagnies d'assurance, les coopératives de crédit, les caisses populaires, les sociétés de fiducie, les courtiers en valeurs mobilières et les sociétés de fonds communs de placement offrent tous de bons véhicules d'épargne. Vous pouvez obtenir plus d'information à ce sujet en visitant leur site Web, en assistant aux séminaires qu'ils offrent ou en consultant leurs bulletins ou leurs brochures.

Voici des sites Web qui peuvent vous aider à trouver des réponses sur les questions financières en général ainsi que sur les services bancaires et les caisses populaires en particulier :

Bank of America :
www.bankofamerica.com

Association des banquiers canadiens :
www.cba.ca

Banque CIBC :
www.cibc.com

Banque Citizens du Canada :
www.citizensbank.ca

Agence de la consommation en matière financière du Canada :
www.fcac-acfc.gc.ca

Home Trust Company :
www.hometruster.ca

La Fédération des caisses Desjardins du Québec :
www.desjardins.com

Banque Laurentienne du Canada :
www.banquelaurentienne.com

Banque Royale du Canada :
www.banqueroyale.com

TD Canada Trust :
www.tdcanadatrust.com

Banque Scotia :
www.banquescotia.ca

U.S. Bank National Association ("US Bancorp.") :
www.usbank.com

Vancouver City Savings Credit Union :
www.vancity.com



CRÉDIT

Dans le monde d'aujourd'hui, l'utilisation du crédit fait partie de la vie courante. Qu'il s'agisse de louer une voiture ou de réserver un billet d'avion ou une chambre d'hôtel, nous utilisons tous du crédit. Il est important de bien utiliser le crédit pour se constituer de bons antécédents de crédit et éviter les difficultés financières.

Qu'est-ce que le crédit?

Types et sources de crédit :

Crédit à paiement unique

Dans le cas du crédit à paiement unique (offert par les sociétés de services publics et certains commerces de détail), les articles et les services sont payés en un paiement unique au cours d'une période donnée suivant l'achat. Dans le cas de ce type de crédit, aucun intérêt n'est en général imputé.

Crédit à tempérament

Dans le cas du crédit à tempérament, les biens et les services sont payés en plusieurs versements réguliers d'un montant fixe. L'intérêt est inclus. Quel que soit le prêteur (par ex., un concessionnaire d'automobiles ou d'électroménagers), ce dernier établit un programme de remboursement.

Prêts à la consommation

Dans le cas d'un prêt à la consommation, un prêteur (comme une banque ou une coopérative de crédit) prête à un consommateur de l'argent dans un but particulier. Le consommateur consent à rembourser la dette au moyen de versements réguliers.

Crédit renouvelable

Dans le cas du crédit renouvelable, le consommateur doit rembourser le prêt à intervalles réguliers (en général à un commerce de détail ou à une institution financière qui émet des cartes de crédit). Il doit payer un montant minimum, mais peut verser davantage. De l'intérêt est imputé sur le solde.

Les 3 C du crédit

Les 3 C du crédit font référence au caractère, au capital et à la capacité. Ce sont les caractéristiques qu'un prêteur utilise pour décider s'il consentira du crédit à un emprunteur.

Caractère

Les antécédents de crédit contenus dans votre rapport de crédit aident le prêteur à déterminer si vous êtes honnête et si vous rembourserez votre dette. Pour prendre cette décision, le prêteur peut vous poser les questions suivantes :

- Avez-vous déjà eu recours à du crédit?
- Payez-vous vos factures à temps?
- Avez-vous un bon rapport de crédit?
- Pouvez-vous fournir des références (le nom de gens qui pourront indiquer au prêteur le type de personne que vous êtes)?
- Depuis combien de temps vivez-vous à votre adresse actuelle?
- Depuis combien de temps occupez-vous votre emploi actuel?

Capital

Le prêteur voudra aussi savoir si vous possédez des éléments d'actif de valeur, comme un bien immobilier, une voiture, un compte d'épargne ou des placements. Il se peut qu'il vous pose les questions suivantes :

- Possédez-vous des biens qui pourraient servir à garantir le prêt?
- Avez-vous un compte d'épargne?
- Possédez-vous des placements?

Capacité

Il s'agit de votre capacité de rembourser la dette. Le prêteur voudra savoir si vous avez un emploi et si vous gagnez un revenu suffisant pour rembourser le crédit que vous utiliserez. Par conséquent, le prêteur peut vous poser les questions suivantes :

- Avez-vous un emploi stable? Dans l'affirmative, quel est votre salaire?
- Combien d'autres versements de prêt devez-vous effectuer?
- À combien s'élèvent vos frais de subsistance?
- Quel est le montant de vos dettes?
- Combien de personnes à charge (autres personnes, comme des enfants, qui dépendent de votre revenu) avez-vous?



Contenu d'un rapport de crédit

Si vous avez déjà obtenu un prêt bancaire, un prêt hypothécaire ou une carte de crédit, vous possédez un dossier de crédit. Cette information figure dans ce que l'on appelle un « rapport de crédit » provenant d'un bureau de crédit. Il y a trois principaux bureaux de crédit au Canada : Equifax Canada Inc., Bureaux de crédit du Nord inc. et TransUnion Canada.

Un rapport de crédit renferme des renseignements de base sur votre identité, comme votre nom et votre adresse. Il peut aussi contenir votre numéro d'assurance sociale et l'information suivante :

- l'endroit où vous demeurez;
- vos antécédents d'emploi;
- vos dettes actuelles;
- si vous payez vos factures à temps;
- si une institution financière vous a refusé un prêt par le passé;
- vos antécédents de faillite, le cas échéant.

Les institutions qui offrent du crédit, comme les institutions financières et les commerces de détail, peuvent examiner votre rapport de crédit avant de décider s'ils autoriseront votre demande de crédit. Vous pouvez aussi consulter votre rapport de crédit au bureau de crédit afin de vous assurer que l'information qu'il contient est correcte. Vous devriez examiner votre rapport de crédit chaque année afin de vous assurer que son contenu est exact.

Comment évalue-t-on le crédit?

Un rapport de crédit fait état de la manière dont vous payez vos factures. Il indique si vous les payez à temps et en entier.

Chaque bureau de crédit recueille de l'information sur les comptes que vous avez ouverts, leurs soldes et leurs limites de crédit et indique si vous avez eu des difficultés à effectuer vos paiements. Il permet aussi de savoir si vous avez éprouvé des problèmes juridiques ou fiscaux liés à vos finances.

Comment lire un rapport de crédit?

Les rapports de crédit de chacun des trois principaux bureaux de crédit diffèrent un peu. Votre rapport de crédit comporte de nombreux codes. Vous obtiendrez un glossaire accompagnant votre rapport et définissant des termes codés, comme DDA (date de la dernière activité) et PMD (paiement méthodique des dettes). Il est important que vous l'étudiez et déterminiez exactement son contenu.

Vous serez peut-être surpris de constater le grand nombre d'entreprises qui vérifient votre rapport de crédit. Rappelez-vous ceci : chaque fois que vous demandez du crédit, cela figure dans votre dossier. Par exemple, si vous magasinez une voiture ou si vous demandez une carte d'un grand magasin, le concessionnaire et le marchand peuvent faire enquête sur vous, ce qui paraîtra dans votre dossier. Un créancier peut parfois refuser du crédit à une personne, parce qu'il semble qu'elle a fait plusieurs demandes de crédit qui ont été refusées.

En passant en revue votre rapport de crédit chaque année, vous pourrez aussi repérer toute demande d'information ou tout compte que vous ne reconnaissez pas. Ces derniers peuvent indiquer qu'une autre personne utilise vos renseignements de crédit.

CARTES DE CRÉDIT

Au cours de notre vie, la plupart d'entre nous empruntons de l'argent. Même si vous n'avez pas de prêt hypothécaire ou de prêt-auto, vous empruntez tout de même de l'argent si vous utilisez une carte de crédit.

En fait, les cartes de crédit sont l'une des formes les plus courantes d'emprunt. Par exemple, au moyen d'une carte de crédit, le consommateur peut faire des achats et en reporter le paiement. Comme il s'agit d'un mode de paiement pratique, le consommateur verse de l'intérêt à l'institution financière qui lui a émis la carte, s'il ne rembourse pas la totalité du solde chaque mois.

Cartes de crédit 101

Les cartes de crédit comportent des avantages. Lorsqu'elles sont utilisées judicieusement, elles peuvent être un outil de gestion financière indispensable.

Une carte de crédit vous donne la capacité d'acheter immédiatement des articles dont vous avez besoin. Elle vous permet aussi d'obtenir un prêt « sans intérêt », dans la mesure où vous remboursez votre solde en totalité avant la date d'échéance.

Une carte de crédit vous permet également d'obtenir des fonds en cas d'urgence. Elle est plus pratique qu'un chèque, offre des points de récompense que vous pouvez échanger pour des produits ou des services et vous permet de faire des achats par Internet ou par téléphone.

Une carte de crédit vous permet de voyager plus facilement en vous fournissant de la monnaie locale et parce qu'elle est acceptée presque partout dans le monde. Enfin, une carte de crédit vous offre un niveau supplémentaire de protection par le biais des politiques de responsabilité zéro.

Même si les cartes de crédit sont pratiques et fiables, il y a des choses que l'on ne doit pas oublier lorsqu'on les utilise.

Bien que les cartes de crédit procurent des prêts sans intérêt aux personnes qui en remboursent chaque mois la totalité du solde, celles qui ne le font pas se voient imputer des frais d'intérêt. De plus, si elle n'est pas gérée adéquatement, l'utilisation d'une carte de crédit peut parfois échapper à votre contrôle. Il faut donc s'assurer de bien utiliser le crédit. Rappelez-vous aussi que, souvent, l'intérêt applicable aux avances en espèces obtenues au moyen d'une carte de crédit s'applique à partir du jour où l'avance est consentie.

Un exemple de rapport de crédit

NOTE: THIS REPORT SHOWS A SAMPLE OF POTENTIAL INFORMATION FOUND ON A CREDIT REPORT. THIS IS NOT AN ACTUAL REPORT.

11 NAME: DENTON, RICHARD
 CA-123-1578 AVE SW APT 108, CALLARY, AB T0C0R0
 FA-234-1174 AV 1001, TORONTO, ON M4M0C1
 ID-805-84-11-33-555-424-894-038-556-272-222-333
 FC-SUPERVISOR MEDDOUSALS HAILAGE

12 EQUIFAX AND AFFILIATE BUREAUS - REFER CONSUMER INQUIRIES TO 1-800-465-7766

13 CAUTION - WRONG SSN/SSC NUMBER

14 FN 00-000099-07-265 UN 2000576923 15 05/14/99

16 SAFEGUARD WARNING:
 INQUIRY ADDRESS REPORTED MISUSED
 TOTAL VERIFICATION ADVISED

17 RISK SCORE: 549
 ACCOUNT NOT PAID AS AGREED, PUBLIC RECORD, OR COLLECTION AGENCY FILING
 LENGTH OF TIME (OR UNKNOWN TIME) SINCE ACCT NOT PAID AS AGREED OR BARR RPTD
 LENGTH OF TIME SINCE PUBLIC RECORD OR COLLECTION AGENCY FILING
 TOO FEW ACCOUNTS CURRENTLY PAID AS AGREED.

18 # DENTON, RICHARD, C. SHIRLEY 19 SINCE 04/23/75 20 FAD 05/11/99

21 2314, 11TH AVE 1201, TORONTO, ON M4W0C1 STS RPTD 05/99

22 111 WILLOW ST, TORONTO, ON M4S1T4, CRT RPTD 05/97

23 833 WESTMARR RD, REGINA, SK S4P0E1

24 AKA-DENTON, C. RICHARD

25 B05-047131933, S55-424-894-038

26 # NOS-SUBJECT SHOWS 3 INQUIRIES SINCE 03/99

27 05/11/99 CIBC (416) 513-1111
 04/10/99 GLASSMAN MANAGEMENT (604) 202-3222
 04/10/99 BANK OF NOVA SCOTIA (314) 333-3333
 11/22/98 TEACHERS' SAVING'S CREDIT UNION (604) 444-4444
 10/12/98 SEARS (416) 555-5555

28 # INQ5-49

29 CS-SUPERVISOR MEDDOUSALS HAILAGE, TORONTO, ON L2M P 01/97 VER 10/98 \$2500
 CF-DRIVER, PRINITY TRUCKING, REGINA, SK, EMP 12/79, VER 12/99, LEFT 01/96
 CE-SUPERVISOR, MIDDOWN CATERING
 CD-TEACHER, DECVI HIGH SCHOOL, REGINA, SK, EMP 07/94, VER 10/98

30 SUMMARY 01/96 - 04/99, 4 P.D.I., FB-NO, TOTAL-3, HCC3K-SK, 1-ONE, 1-THREE, 1-OTHER

31 # PUBLIC RECORDS OR OTHER INFORMATION
 03/95 BARRPT 479X22, 456789 ABC ASSOCIATES, L14884000, ASSETS\$1500, SUBJECT, IND, DISCHARGED 12/95

32 03/98 UN CL EQUIFAX COLLECTIONS, \$1200, C.D. 890-4470/97, MAIL-25200
 04/98 SECLN CEN REG TOR, FP CASE NO-TRANS CANADA CREDIT 9 ELLIS AV TOR 3050, MATURE 04/02
 03/98 ST JD TOR SM CL CT 6255, DEF RICHARD DENTON, 123456, CITY OF TORONTO, SAT-SPRD 11/98

33 TRADE INFORMATION SECTION

BUS/D CODE	RPTD	OPND	H/C	TRMS	BAL	P/D	RT	30/60/90	M/A	DLA
CANADIAN TIRE (905) 555-3131 # 854212	04/99									
SEARS # - SEC02C16	04/99	01/96	3106		0		R1	00 00 00	30	05/99
ROYAL BANK VISA # 850608	04/99	04/96	5000	75	2450	150	R3	06 03 02	35	00/99

34 PREV HI RATES: R2 03/99, R2 10/98, R3 04/98
 35 AMOUNT IN HIC COLUMN IS CREDIT LIMIT

36 BANKING INFORMATION SECTION

37 ROYAL BANK (804) 843-1171
 38 05/99 CHABC 03/96 L14F
 39 4 NSF 1597

40 BANKRUPT: RPTD 05/98 PURGE 03/04
 41 # CONSUMER STATES SLOW PAYMENTS ON ACCOUNTS WERE DUE TO BEING UNEMPLOYED # #
 42 SAFEGUARDED 3 A

END OF REPORT

Options

Les cartes de crédit offrent aux consommateurs l'option de payer des biens ou des services, maintenant ou ultérieurement. S'ils paient la totalité du solde avant la date d'échéance, ils peuvent bénéficier de ce service sans frais d'intérêt.

Les Canadiens disposent d'un vaste choix lorsqu'il s'agit de sélectionner une carte de crédit. Plus de 600 institutions (surtout des banques, des coopératives de crédit et des caisses populaires) émettent des cartes de crédit et offrent une grande variété d'avantages, de taux d'intérêt et de frais. En 2005, on comptait plus de 56 millions de cartes de crédit émises par des banques en circulation au Canada.

Types de cartes

Généralement parlant, il existe trois types de cartes de crédit. Il s'agit : des cartes émises par une banque (comme Visa® et MasterCard), des cartes de magasin (comme La Baie et Sears) et des cartes de frais de déplacement et de représentation, aussi appelées cartes de paiement.

Cartes bancaires

Les consommateurs ont le choix d'une grande variété de cartes bancaires, assorties de divers taux d'intérêt et frais annuels. Certaines comportent des frais annuels plus élevés que d'autres. Dans certains cas, il n'y a pas de frais annuels. Certaines offrent des programmes de récompenses qui vous permettent d'accumuler des points à chaque achat que vous réglez avec votre carte. Vous pouvez échanger ces points contre des biens et des services, tels que des billets d'avion ou des certificats-cadeaux pour le cinéma.

Les cartes de crédit émises par une banque sont assorties de différents taux d'intérêt et frais annuels. Les cartes de crédit émises par les institutions financières canadiennes imputent un taux d'intérêt se situant entre 9 % et 20 % ainsi que des frais annuels pouvant atteindre 165 \$.

En règle générale, les cartes de récompenses peuvent être assorties de taux d'intérêt plus élevés, mais elles permettent aux consommateurs de recevoir des rabais et des récompenses.

Cartes de magasin

Ces cartes ne sont en général acceptées que par le grand magasin ou détaillant qui les a émises. Leur taux d'intérêt est généralement plus élevé que

celui des cartes émises par les banques — de 24 % à 28,8 %. Les cartes de magasin ne comportent habituellement aucuns frais annuels. L'avantage de ce type de cartes : elles offrent quelquefois des rabais et des programmes de récompenses uniquement aux détenteurs de ces cartes.

Cartes de frais de déplacement et de représentation (cartes de paiement)

Ces cartes offrent généralement des limites de crédit illimitées. Elles ont souvent des programmes de récompenses. Cependant, les cartes de paiement ont souvent des frais annuels plus élevés que les cartes émises par les banques. Les détenteurs doivent payer leur solde en entier chaque mois et un taux d'intérêt élevé s'applique souvent aux paiements en retard, comparativement aux autres types de cartes.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada fournit une vue d'ensemble des options de cartes de crédit offertes aux Canadiens, grâce à son document intitulé *Cartes de crédit : à vous de choisir*. Pour obtenir plus d'information, consultez www.acfc-fcac.gc.ca.

Le choix d'une carte de crédit

Est-ce pratique?

Un grand nombre de consommateurs choisissent de payer la totalité du solde de leurs cartes de crédit chaque mois. Ils utilisent leurs cartes de crédit comme un moyen pratique d'assurer le suivi de leurs dépenses. Ils les utilisent aussi parce qu'il est plus facile de payer avec une carte de crédit que de se préoccuper d'avoir suffisamment d'argent en main. Pour ces personnes, le taux d'intérêt de la carte n'est probablement pas très important. Elles accordent probablement plus d'importance au montant des frais annuels et aux caractéristiques particulières de la carte.

Planifiez-vous d'avance?

Certaines cartes de crédit offrent un taux inférieur pendant les premiers mois. Il peut s'agir d'un bon choix pour les personnes qui projettent de faire un gros achat et de le payer rapidement. Vous devez cependant vous en tenir à votre plan, car les taux d'intérêt de ces cartes ne sont en général moins élevés que pendant un certain temps.

Prévoyez-vous conserver un solde?

Certains titulaires de carte de crédit ne paient pas la totalité du solde de leur carte chaque mois. Si vous prévoyez conserver un solde, il est important de choisir une carte offrant le plus faible taux. De cette façon, vous réduirez le montant de l'intérêt que vous devez payer chaque mois. Cependant, si votre solde moyen est inférieur à 1 000 \$, vérifiez les frais annuels.

Quelquefois, les frais annuels d'une carte de crédit peuvent coûter davantage que ce que vous auriez à payer en intérêt sur une carte à taux plus élevé. Si vous prévoyez conserver un solde peu élevé, recherchez une carte sans frais annuels au plus bas taux d'intérêt possible.

Le coût du crédit

Lorsque vous utilisez votre carte de crédit, vous contractez, en fait, un prêt auprès de votre institution financière pour payer vos achats. En retour, la banque peut vous imputer des intérêts ou d'autres frais, comme des frais annuels.

Si vous payez toujours la totalité du solde de votre carte de crédit avant la date d'échéance, vous ne paierez jamais d'intérêt. Au Canada, environ 71 % de tous les titulaires d'une carte de crédit bancaire paient toujours leur solde en entier ou la plupart du temps.

Si vous ne réglez pas la totalité du solde de votre carte de crédit avant la date d'échéance, l'intérêt qui vous sera imputé dépendra de la composition du solde de votre carte : nouvel achat, achat antérieur qui n'a pas été payé en entier, avance en espèces ou transfert de solde.

Nouveaux achats

Les nouveaux achats sont les articles qui figurent pour la première fois sur votre relevé mensuel. Dans certains cas, ces achats peuvent être exempts d'intérêt pendant une période donnée. Informez-vous auprès de votre banque sur cette « période exempte d'intérêt » qui, en général, fait partie des caractéristiques d'une carte de crédit.

Achats antérieurs

Il s'agit des achats qui figuraient sur un relevé antérieur, mais que vous n'avez pas encore remboursés. L'intérêt s'applique sur ces achats à partir de la date à laquelle vous les avez effectués (ou de la date où ils ont figuré la première fois sur votre relevé), jusqu'à ce qu'ils soient remboursés en entier.

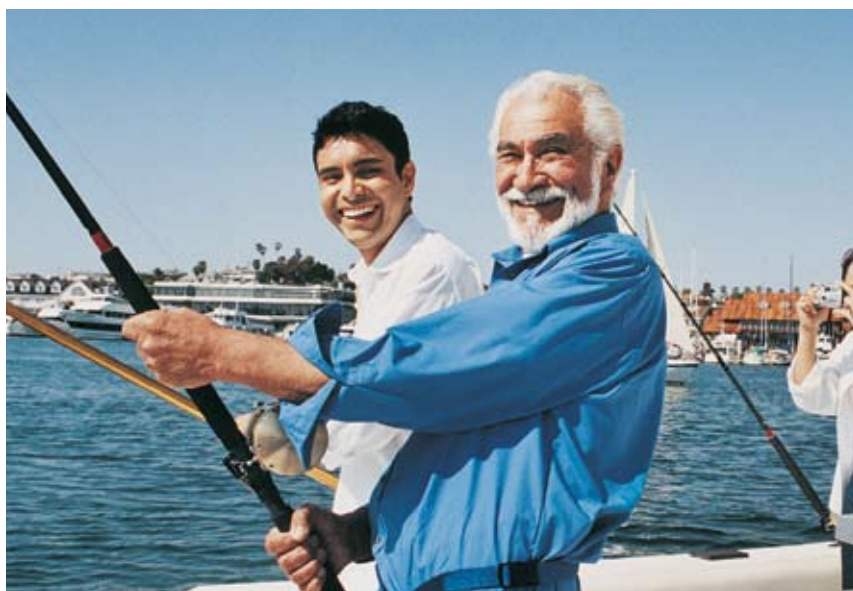
Calcul de l'intérêt

Lorsque l'institution financière qui a émis votre carte calcule l'intérêt que vous devez, elle utilise en général l'un des deux modes suivants :

- le « calcul selon le solde quotidien moyen »;
- le « calcul selon le solde quotidien »

Avances en espèces ou transferts de solde

L'avance en espèces correspond au montant d'argent que vous obtenez à partir de votre compte de carte de crédit par l'entremise de votre banque ou à un GAB. Le transfert de solde consiste à utiliser les fonds d'une carte de crédit pour payer le solde d'une autre carte qui comporte en général un taux d'intérêt plus élevé. Souvent, le transfert de solde offert à un taux d'intérêt moindre n'est disponible que pendant une courte période de temps.



Dans le monde des cartes de crédit, les avances en espèces et les transferts de solde sont traités comme des prêts, et non comme des achats. Vous payez de l'intérêt à partir de la date à laquelle vous obtenez l'avance en espèces ou faites le transfert de solde.

Calcul selon le solde quotidien moyen

Le solde quotidien moyen de votre carte de crédit correspond au solde applicable pendant votre période de facturation (à partir de votre dernier relevé jusqu'au relevé actuel), divisé par le nombre de jours de votre période de facturation. Pour calculer l'intérêt à imputer pour le mois, les institutions financières, en général, multiplient le solde quotidien moyen par le taux d'intérêt quotidien. Elles multiplient ensuite le résultat par le nombre de jours de la période de facturation.

Calcul selon le solde quotidien

Il s'agit de calculer l'intérêt à la fin de chaque jour de la période de facturation. C'est un mode de calcul différent du calcul selon le solde quotidien moyen, où le calcul est fait à la fin du mois seulement. Pour calculer l'intérêt quotidien à imputer, les banques multiplient le solde quotidien de votre compte par le taux d'intérêt quotidien et additionnent le résultat de chaque jour pour obtenir un total mensuel.

Autres frais

Certains émetteurs de carte imposent des frais annuels. Il s'agit du montant que vous devez payer lorsque vous obtenez la carte, et il est renouvelable chaque année. Certaines banques imputent aussi des frais pour les paiements en retard, les avances en espèces ou les dépassements de limite. Examinez avec soin votre entente de titulaire de carte afin d'en connaître toutes les conditions.

La puissance de 50 \$ par mois

Même si vous n'avez pas toujours à payer la totalité du solde de votre carte de crédit chaque mois, vous devez faire un versement. C'est ce qu'on appelle le « versement minimum ». Certaines personnes ne sont pas conscientes du temps qu'il leur faudra pour rembourser leur dette, si elles ne paient que ce montant chaque mois. Si vous pouvez ajouter un peu plus que le versement minimum chaque mois — disons 50 \$ de plus — cela pourrait faire une grande différence sur le temps qu'il vous faudra pour rembourser la totalité de votre dette.

Exemple de ce que 50 \$ peuvent faire

Supposons que vous avez une carte de crédit dont le solde s'élève à 3 000 \$, à un taux d'intérêt annuel de 18 %. Vous n'avez fait aucun achat depuis votre dernier relevé et n'avez payé que le versement minimum mensuel de 2 %, soit 60 \$ par mois. À ce taux, il vous

faudra huit ans pour régler votre facture, et vous aurez versé 5 780 \$ (incluant tout l'intérêt) au total. Si vous ne payez que le versement minimum chaque mois, vous pourriez verser presque deux fois la dette initiale.

CEPENDANT, si vous pouvez vous permettre d'ajouter ne serait-ce que 50 \$ par mois à votre versement minimum, cela fera une grande différence. En payant 110 \$ par mois, plutôt que le montant minimum de 60 \$, vous réglerez votre dette près de deux fois plus vite. En seulement trois ans, votre solde de 3 000 \$ sera de l'histoire ancienne. ET vous aurez épargné 1 800 \$ en versements d'intérêt.

Comme on peut le constater, 50 \$ par mois peuvent faire une énorme différence. Imaginez ce que vous pourriez faire avec 100 \$ de plus par mois!

RESSOURCES

Voici d'autres ressources sur le crédit :

Association des banquiers canadiens :
www.cba.ca

Revue en ligne Canadian Business :
www.canadianbusiness.com

Ciblétudes :
www.cibletudes.ca

Calculateur des coûts des cartes de crédit :
www.strategis.gc.ca

Credit Counselling :
www.creditcanada.com

Information sur les rapports de crédit :
www.equifax.ca

Revue en ligne MoneySense :
www.moneysense.ca/index.html

Logiciel sur les finances personnelles Quicken :
www.quicken.ca

Questions d'argent :
www.votreargent.cba.ca

Connaissances financières pratiques :
www.gestionbudgetaire.ca

Equifax Canada :
www.equifax.ca

TransUnion Canada :
www.tuc.ca

Bureaux de crédit du Nord inc. :
www.creditbureau.ca

DETTE

Le fardeau de la dette

Qu'est-ce que le fardeau de la dette?

Cette expression est utilisée pour décrire le montant de la dette d'une personne. On l'utilise souvent pour comprendre si le montant de la dette est « sécuritaire » ou raisonnable. Les créanciers examinent le montant de votre dette, en comparaison avec votre revenu. Il s'agit du ratio d'endettement, lequel se calcule mensuellement. Il indique aux créanciers si votre situation financière est bonne ou mauvaise.

Vous pouvez calculer ce ratio en additionnant tous vos versements mensuels, à l'exception de ceux qui sont reliés au logement, aux services publics et aux impôts. Il s'agit de votre dette mensuelle. Divisez votre revenu annuel brut total (avant les retenues fiscales) par 12 pour obtenir votre revenu mensuel brut. Divisez ensuite votre dette mensuelle par votre revenu mensuel brut. Vous obtenez votre ratio d'endettement mensuel, excluant le logement. On exprime en général ce ratio en pourcentage, de sorte que vous devriez déplacer le point décimal de deux chiffres vers la droite.

Règle pratique

Si votre dette excluant votre logement est de 10 % ou moins, vous êtes en très bonne santé financière. Si elle se situe entre 10 % et 20 %, vous pourrez probablement obtenir du crédit. Toutefois, plus vous vous rapprochez de 20 %, plus vous êtes près de dépasser un fardeau de la dette raisonnable.

Quant à la dette reliée au logement que vous n'avez pas incluse dans vos calculs, il existe diverses méthodes pour décider de ce qui est raisonnable. L'une d'elles recommande que le montant de votre dette immobilière soit de deux à trois fois votre revenu annuel. Si le revenu annuel de votre ménage s'élève à 70 000 \$, le prêteur pourrait alors vous consentir un prêt maximal de 210 000 \$.

Toutefois, ce n'est pas parce qu'un prêteur est disposé à vous consentir un certain montant de crédit que vous devez l'accepter. Vous devez vraiment tenir compte de votre capacité de le rembourser.

La règle 28/36

La règle 28/36 est un autre outil que les prêteurs hypothécaires utilisent pour évaluer le montant qu'ils peuvent vous prêter. Cette règle indique que le montant que vous paierez chaque mois pour votre prêt hypothécaire ne devrait pas excéder 28 % de votre revenu mensuel brut. Le montant total que vous paierez chaque mois pour vos dettes — y compris le versement hypothécaire — ne devrait pas excéder 36 % de votre revenu mensuel brut.

Que valez-vous?

L'actif

L'actif correspond aux biens que vous possédez, même si vous devez de l'argent sur ces biens.

Il peut s'agir de votre voiture, de votre maison, de votre cinéma maison, de vos meubles de patio et de votre matériel de camping. Votre actif comprend aussi le contenu de vos comptes bancaires, l'argent qui se trouve dans votre portefeuille et vos placements.

Afin de déterminer le total de votre actif, vous devez connaître la valeur de tout ce qui figure sur votre liste. Déterminez combien vous obtiendriez pour chaque article si vous le vendiez — et soyez honnête dans votre évaluation.

- Revenu mensuel brut : **2 000 \$**
- Dette mensuelle (versements sur les cartes de crédit, factures d'essence et versements sur la voiture) : **500 \$**

Pour calculer votre ratio d'endettement, divisez votre dette mensuelle par votre revenu mensuel brut :
 $500 \$ \div 2\,000 \$ = 0,25$

Votre ratio d'endettement est de 25 %.

Le passif

Le passif correspond à ce que vous devez, y compris les frais de financement. Par exemple, dans le cas de votre voiture, votre passif ne correspond pas uniquement au prix de votre voiture, mais au montant total du prêt à rembourser — y compris l'intérêt. Vous pouvez déterminer ce montant en multipliant le montant de votre paiement par le nombre de paiements qu'il vous reste à rembourser.

Idéalement, votre actif sera supérieur à votre passif. Si ce n'est pas le cas, rappelez-vous qu'il ne s'agit que d'un instantané de votre valeur nette. Votre actif comme votre passif sont en constant changement.

Emprunter

Les stratégies d'emprunt

Lorsque vous songez à emprunter de l'argent, vous devez tenir compte de plusieurs facteurs. Vous devriez pouvoir :

- identifier diverses sources et institutions qui prêtent des fonds;
- comprendre les descriptions des prêts offerts;
- savoir comment calculer le coût du crédit;
- déterminer votre seuil d'endettement.

Où pouvez-vous emprunter?

La plupart du crédit à la consommation provient des banques, des sociétés de fiducie, des caisses populaires, des coopératives de crédit et des sociétés de financement. De plus, bon nombre de personnes empruntent de leurs parents ou d'autres personnes. Mais peu importe de qui vous empruntez, assurez-vous de signer un contrat, et *LISEZ LES PETITS CARACTÈRES*.

Les signes précurseurs

Il est difficile d'admettre que l'on a un problème d'endettement. On peut être mal à l'aise d'admettre qu'on a mal planifié ses dépenses. Voici certains signes qui peuvent indiquer que vous vous dirigez vers des difficultés financières :

- les factures du mois suivant arrivent avant que vous n'ayez payé celles du mois précédent;
- vous ne savez pas combien vous devez;
- vous obtenez un nouveau prêt pour payer d'anciens prêts;
- vous ne remboursez que le solde minimum chaque mois;

- vous consacrez plus de 20 % de votre revenu net (après paiement du loyer ou du prêt hypothécaire) au paiement de vos dettes;
- vous utilisez vos épargnes pour payer les dépenses courantes;
- vous avez plus de factures que vous ne le pensiez;
- vous savez à quoi ressemble un avis de paiement en souffrance;
- votre relevé de carte de crédit affiche un solde en souffrance;
- vous évitez d'ouvrir votre correspondance;
- il est rare que vous conserviez un solde dans votre compte de chèques.

Se sortir des difficultés

Réduire le fardeau de la dette

Il existe deux bons moyens de modifier votre fardeau de la dette et votre ratio d'endettement : réduire les dépenses et augmenter les revenus.

Réduire les dépenses peut être le moyen le plus rapide pour diminuer le fardeau de la dette, à moins que du travail et un revenu supplémentaires soient rapidement disponibles. C'est comme si vous faisiez subir une chirurgie à votre gestion financière. Toutefois, lorsque vous commencerez à recouvrer votre santé financière, vous remarquerez probablement que votre attitude, vos relations avec les autres, vos émotions et votre sens de l'humour s'amélioreront également.

N'augmentez pas le fardeau de votre dette en continuant d'effectuer des achats. Vous avez peut-être trouvé une super aubaine sur un système de son, mais si vous ne le remboursez que dans trois ans, l'argent que vous avez « épargné » ne comptera pas.

Évitez les achats impulsifs, ces choses que vous prenez à la caisse et que vous n'aviez pas l'intention d'acheter lorsque vous êtes entré dans le magasin. Vous serez surpris de la différence que cela peut faire.

Apprenez à cuisiner ou amenez votre repas au travail. Comparez les frais de repas au restaurant pendant une semaine aux repas d'une semaine apportés de la maison. La différence pourrait vous surprendre. Un seul de ces changements vous donnera un bon point de départ pour améliorer votre santé financière. Envisagez des moyens d'accroître votre revenu : un emploi à temps partiel ou un emploi principal mieux rémunéré.

Parler aux agents de recouvrement

Mieux vaut prévenir que guérir

N'attendez pas qu'un agent de recouvrement vous appelle. Lorsque vous avez des problèmes financiers, il est très important de parler à vos créanciers le plus tôt possible. Pourquoi? Parce que vous pourriez accumuler des frais supplémentaires. On vous prendra aussi plus au sérieux si vous faites face à vos difficultés financières, plutôt que de les ignorer.

Comment parler aux agents de recouvrement

L'agent de recouvrement a pour tâche de vous demander de rembourser tout ce que vous devez le plus rapidement possible. Sachant cela, suivez les conseils suivants :

- gardez votre calme;
- si un agent de recouvrement appelle à un mauvais moment, demandez-lui son numéro de téléphone, prenez rendez-vous et rappelez-le;
- soyez au courant de ce que vous devez;
- conservez votre feuille d'information près du téléphone, de manière à pouvoir parler intelligemment;
- ayez un plan à proposer sur la manière de régler votre dette;
- écoutez les suggestions de l'agent de recouvrement;
- si vous éprouvez des difficultés avec un agent de recouvrement en particulier, appelez le créancier et demandez à parler à une autre personne.

Si vous ne devez pas l'argent demandé

Dites à l'agent de recouvrement que vous « contestez la dette ». Écrivez à l'agent de recouvrement et envoyez une copie au créancier original et expliquez pourquoi vous contestez la dette le plus tôt possible. Indiquez votre nom, le numéro de compte, le montant dû et la preuve de ce que vous avancez.

Si vous devez une partie de l'argent

- Dites à l'agent de recouvrement que vous devez une partie de l'argent et que vous « contestez » une partie de la dette;
- payez immédiatement ce que vous devez, ou indiquez à l'agent de recouvrement comment vous pourrez payer le solde;

- écrivez à l'agent de recouvrement et expliquez pourquoi vous ne devez pas le montant contesté;
- conservez une copie de la lettre pour vos dossiers;
- indiquez votre nom, votre numéro de compte et le montant dû;
- ne joignez PAS votre lettre à votre paiement. Envoyez séparément votre lettre au service à la clientèle du créancier.

Si vous avez déjà payé le montant que l'on vous réclame

Offrez de faire parvenir une preuve de paiement. Envoyez une copie du recto et du verso de votre chèque annulé ou une copie d'un reçu de mandat. N'envoyez PAS vos originaux.

Vos droits

Votre dette ne donne pas aux créanciers le droit de vous harceler. Ils doivent suivre certaines règles.

Les agents de recouvrement doivent :

- vous informer, par écrit, du montant de votre dette et du nom du créancier;
- vous donner de l'information concernant vos droits de contester la dette;
- vous fournir une preuve écrite de la dette, si vous la contestez.

Un agent de recouvrement ne peut pas :

- communiquer avec vous entre 22 h et 8 h;
- divulguer votre dette à qui que ce soit (à l'exception de votre avocat);
- vous menacer d'intenter des poursuites, de vous faire perdre votre emploi ou de nuire à votre réputation;
- faire plus de deux appels téléphoniques en une même journée (y compris les messages sur le répondeur ou à un tiers);
- vous suggérer d'emprunter de l'argent d'une autre source pour rembourser la dette;
- exercer une pratique illégale, comme tenter de recouvrer un montant supérieur à celui de votre dette. Si ces règles ne sont pas respectées, déposez une plainte auprès de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (www.hrsdc.gc.ca).

Raisons du non-paiement des factures

- Perte du revenu : 48 %
- Chômage
- Maladie
- Autres (divorce, décès)
- **Dépassement des possibilités financières (ou dépenses dépassant vos capacités financières) : 25 %**
- Piètre gestion financière
- Urgence
- Matérialisme
- Besoin de gratification immédiate
- Objets et services viciés : 20 %
- Utilisation frauduleuse du crédit : 4 %
- Autres : 3 %

Les conseillers en crédit

Chaque année, des milliers de Canadiens ont des problèmes financiers. Mais de l'aide est disponible.

Il existe de nombreux services de conseillers en crédit sans but lucratif, partout au pays, qui peuvent vous aider à résoudre vos difficultés financières. La plupart offrent des consultations initiales gratuites. Après la première rencontre, ils demandent des frais minimes en fonction de ce que vous pouvez vous permettre. Vous pourriez devoir déclarer faillite. Mais vous pouvez vous débarrasser de vos dettes autrement. Les conseillers en crédit peuvent vous montrer d'autres options. Un conseiller en crédit communiquera avec vos créanciers pour vous, afin de réduire vos paiements ou d'élaborer un plan de remboursement que vous pouvez vous permettre. Les services de conseiller en crédit offrent aussi des ateliers qui peuvent aider les clients à acquérir des connaissances, de manière à éviter de nouveaux problèmes financiers.

Ressources

Il existe un certain nombre de conseillers en crédit qui peuvent fournir de l'information utile pour vous aider à régler vos problèmes financiers. Voici la liste de certains de ces organismes :

Credit Counselling Society of British Columbia

330 - 435 Columbia St.
New Westminster, BC V3L 5N8
1 888 527-8999, 604-527-8999

Credit Counselling Service of Alberta

Sunrise Square
Suite 225, 602 - 11th Ave. SW
Calgary, AB T2R 1J8
1 888 294-0076, 403-265-2201

Credit Counselling Services of Atlantic Canada Inc. (bureau de St-Jean, N.-B.)

Harbour Building
703 - 133 Prince William St.
Saint John, NB E2L 2B6
1 800 753-2227, 506-652-1613

The Office of the Rentalsman, Province Mediation Board, Debt Management, Saskatchewan Department of Justice

2151 Scarth St., Suite 12
Regina, SK S4N 3V7
1 888 215-2222, 306-787-5387

Credit Counselling Services of Atlantic Canada Inc. (bureau d'Halifax)

6080 Young St., Suite 509
Halifax, NS B3K 5L2
902-423-3236

Manitoba Community Financial Counselling Services

Room 203 - 290 Vaughn St.
Winnipeg, MB R3B 2N8
1 888 573-2383, 204-989-1900

Credit Counselling Services of PEI

166 Fitzroy St.
Charlottetown, PEI C1A 1S1
1 866 892-2441

The Ontario Association of Credit Counselling Agencies

PO Box 189
Grimsby, Ont. L3M 4G5
1 888 7IN-DEBT, 905-945-5644

Yukon Territory Consumer Services Department of Justice

2130 Second Ave., Box 2703
Whitehorse, YK Y1A 2C6
867-667-3033

Personal Credit Counselling Service of Newfoundland and Labrador

22 Queen's Rd.
St. John's, NF A1C 2A5
709-753-5812

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Direction générale des communications de RHDC
140, Promenade du Portage
Place du Portage, Phase IV, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0J9
819-994-5559

Equifax Canada Inc.

Service des relations avec le consommateur
C.P. 190, succursale Jean-Talon
Montréal (Québec) H1S 2Z2
1 800 465-7166

TransUnion Canada

P.O. Box 338, LCD 1
Hamilton, Ont. L8L 7W2
1 866 525-0262, 905-525-0262

Bureaux de crédit du Nord inc.

www.creditbureau.ca
Télec. (sans frais) : 1 800 646-5876



Visa a créé cette ressource pour aider les Canadiens à mieux comprendre comment optimiser la gestion de leur vie financière. **Connaissances financières pratiques** est une ressource générale. Nous espérons que vous en retirerez de l'information essentielle sur des aspects importants de la gestion financière. Pour obtenir plus d'information et des outils pour vous aider à développer vos connaissances financières pratiques, visitez www.gestionbudgetaire.ca.



MC Marque déposée de Visa International Service Association; l'Association Visa Canada est un usager licencié.